
Le comité départemental de Badminton du Bas-Rhin a le plaisir de vous inviter au championnat départemental de simple sénior qui se tiendra les samedi 14 et dimanche 15 janvier 2023 à BISCHWILLER.

N° d'autorisation : En cours

Adresse : Complexe sportif couvert de Bischwiller – 3, rue du Stade – 67240 BISCHWILLER

Horaires : 08 h 00 à 23 h 00 le samedi, 08 h 00 à 21 h 00 le dimanche.

Le tournoi est ouvert aux joueurs séniors (ou autorisés : minimes, cadets, juniors et vétérans) licenciés auprès de la FFBAD et ayant une licence dans un club affilié au CODEP67.

Tableaux et mode de compétition : Les tableaux proposés sont simple homme et simple dame.

Tous les tableaux se joueront en poules. Si un tableau n'atteignait pas le minimum de trois joueurs, le comité d'organisation se réserve le droit de le supprimer ou de le fusionner avec le niveau de jeu immédiatement supérieur.

Les tableaux seront réalisés sur la base de six niveaux de jeu, chacun limité à 32 joueurs :

- Série **Élite**, intégrant les joueurs classés N1 ;
- Série **Excellence**, intégrant les joueurs classés N2 et N3 ;
- Série **Honneur**, intégrant les joueurs classés R4 et R5 ;
- Série **Promotion**, intégrant les joueurs classés R6 et D7 ;
- Série **Espoir**, intégrant les joueurs classés D8 et D9 ;
- Série **Avenir**, intégrant les jours classés P10, P11 et P12, ainsi que les non compétiteurs.

Le surclassement est autorisé uniquement dans le niveau immédiatement supérieur.

La moyenne prise en compte pour la confection des tableaux sera celle au 29 décembre 2022. Il appartient aux joueurs de s'assurer de leur classement avant de s'inscrire.

Date du tirage au sort : 9 janvier 2023

Qualifications pour le championnat régional : Seuls les vainqueurs et finalistes de chaque niveau sont qualifiés pour le championnat régional.

Inscription : L'inscription est individuelle et doit se faire impérativement en ligne, via le module dédié sur la plateforme Badnet :

Date limite d'inscription : le 8 janvier 2023 à 23 h 59. Si le nombre d'inscrits dépasse la capacité d'accueil (300 joueurs) ou d'un tableau (32 joueurs), la date de paiement des droits d'inscription sera le critère de sélection.

Droits d'inscription : 15 €, à payer au plus tard avant le premier match par virement ou chèque adressé à l'ordre du CODEP 67 Badminton.

Remise des prix : Une remise des prix se déroulera à l'issue de chaque journée de compétition. La présence à la cérémonie conditionne la remise des prix.

GEO : Geoffroy LETTIER Tél : 06.59.54.05.08

Informations complémentaires : www.badminton67.fr

Le juge arbitre de la compétition est Thomas BELLICAM, assisté de Virginie PIERROT.

Les volants sont à la charge des joueurs à part égale pour chaque match (sauf finales où ils seront fournis gracieusement par l'organisateur). En cas de litige le volant officiel est le **RSL Tournay n°3** en vente dans les salles au prix de **25 €**.

Lots : Médailles